

# Enseignement privé catholique : combien ça coûte aux contribuables ?

Chaque année, ce sont **10 milliards d'euros de fonds publics qui sont détournés au profit de l'Eglise catholique.**

L'enseignement catholique (95% de l'intégralité de l'enseignement privé des premier et second cycles) compte plus de 2 millions d'élèves (17% des effectifs de l'enseignement primaire et secondaire) dans plus de 8000 établissements.

<http://www.education.gouv.fr/cid251/les-etablissements-d-enseignement-prive.html>

Il y a dans l'Eure, **40 établissements privés catholiques, dont 21 écoles (maternelles et primaires), 10 collèges et 7 lycées, entre 10000 et 10500 élèves, selon les sources, y sont accueillis et 700 enseignants** y travaillent. Selon les éléments que nous avons pu obtenir, le coût pour les collectivités publiques est de plus de 5 millions d'euros (5 371 240€), sans compter les salaires des 700 enseignants. Si nous incluons ces derniers nous arrivons à plus de **32 millions d'euros** en prenant comme référence un salaire mensuel moyen de 2000€ (2000x12x700x1,6) et plus de 38 millions avec un salaire mensuel moyen de 2500€.

<http://evreux.catholique.fr/>

En ce qui concerne les **écoles privées catholiques (4365 élèves)**, le tableau que nous vous présentons ci-dessus mérite quelques explications. Vous remarquerez que 8 communes y figurent en rouge, se sont celles qui n'ont pas répondu à notre demande de communication des sommes qu'elles allouent aux écoles confessionnelles. **Bernay** y figure. Pourquoi celle-ci n'a pas participé à l'information du public ? Peut-être parce que le montant du **forfait par élève** (obtenu en consultant les délibérations) est **un des plus élevé : 1182,24€...**

Vous noterez, par ailleurs, les distorsions des **participations par élève qui s'échelonnent entre 226,95€ et 1353€**. Faute d'avoir tous les éléments officiels de calcul nous avons pris l'option d'établir une moyenne de participation par élève sur la base des participations connues ; celle-ci s'établit à : 519€. Enfin, nous n'avons pas pu établir quelles communes, hors de celles qui comptent le siège d'une école confessionnelle, participent à la participation financière des établissements concernés (Loi Carle). **Si nous prenons l'exemple des écoles privées catholiques de Bernay en retenant 1182,24€ par élève, nous obtenons 56747,52€ à la charge des contribuables bernayens et 237630,24€ à la charge des contribuables des communes environnantes.**

**Forfait par élève des écoles privées catholiques attribué par les communes de l'Eure 2015**

Etablissements	Nbre d'élèves de la commune	Nbre d'élèves extérieurs	Nbre total d'élèves	Participation par élève (€)	Montant opération (€)
Evreux Notre Dame, L'immaculée, St Pierre Marie-Cécile et St Jean	291	582	873	627,35	547 676,55
Louviers Notre-Dame St Louis	132	318	450	640,75	288 337,50
Pont Audemer Sacré-Cœur	276		276	254,94	70 363,44
Brionne La Providence	88		88	395,00	34 760,00
Conches Ste Foy	30	66	96	387,86	37 234,56
Le Vaudreuil St Henri	207		207	226,95	46 978,65
Etrépagny Notre-Dame de Joie	39	108	147	486	71 442,00
Beaumont primaire St Georges	28	175	203	302	61 306,00
Beaumont maternelle St Georges	22	196	218	1353	294 954,00
Vernon St Adjutor	120		120	519	62 280,00
Les Andelys St Joseph *	281		281	519	145 839,00
Darnville l'immaculée	305		305	519	158 295,00
Bernay Jeanne d'Arc *	249		249	1182,34	294 402,66
Cormelles Ste Marie	78		78	519	40 482,00
Verneuil St Nicolas	204		204	519	105 876,00
Pacy Jeanne d'Arc	164		164	519	85 116,00
Gisors Jeanne d'Arc	290		290	519	150 510,00
Thiberville Notre-Dame Sacré-Cœur	116		116	519	60 204,00
<b>Total</b>	<b>2920</b>	<b>1445</b>	<b>4365</b>		<b>2 556 057,36</b>

Concernant les **collèges privés catholiques (3486 élèves)**, voir tableau ci-dessous, la dotation de fonctionnement par élève (2014) est de 419,00€, celle des collèges publics est de 225,75€. Si cette dotation ne recoupe pas les mêmes dépenses, la différence est importante.

### **Dotation de fonctionnement par collège privé catholique attribuée par le Conseil départemental de l'Eure (2014)**

Etablissements	Nbre d'élèves	Participation par élève (€)	m
Beaumont St Georges	240	430,51	103 323,00
Bernay Jeanne d'Arc St Anselme	180	464,42	83 595,00
Damville Immaculée			205968,00
Evreux Immaculée	638	428,43	273337,00
Evreux St François de Sales	530	232,53	123243,00
Gisors Jeanne d'Arc	310	447,77	138809,00
Louviers ND St Louis	520	468,88	243815,00
Saint Germain St Ouen	300	410,81	123243,00
Vernon Jeanne d'Arc	288	479,09	137978,00
Vernon St Adjutor	480	408,70	196174,00
<b>Total</b>	<b>3486</b>		<b>1 629 485,00</b>

Il en est de même pour les **lycées privés catholiques (1965 élèves)**, 610,00€ par élèves dans l'enseignement catholique et 195,20€ dans l'enseignement public.

#### **Dotation de fonctionnement pour les lycées privés catholiques attribuée par la région Haute-Normandie 2015**

Etablissements	Nbre d'élèves	Participation par élève (€)	Montant opération (€)
Bernay St Anselme	374	597,11	223 321,00
Evreux St François de Sales	258	539,85	139 281,00
Evreux LP Notre Dame	367	695,04	255080,00
Saint Germain Village St Ouen	236	551,79	130222,00
Saint Germain Village LP St Ouen	110	667,79	73457,00
Vernon St Adjutor	442	555,79	245659,00
Vernon LP Ste Agnès	178	666,73	118678,00
<b>Total</b>	<b>1965</b>		<b>1 185 698,00</b>

Libre Pensée 27-27/11/2015